Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Service Technique de l'Aviation Civile

Département Sûreté - Équipements

Division Sûreté

CERTIFICAT DE TYPE D'EQUIPEMENT DE DETECTION

DGAC – CER_ETD_010

Ce certificat est établi en application du règlement (UE) n°185/2010 de la Commission du 4 mars 2010 fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, de l'arrêté non publié du 30 juillet 2012 modifié relatif aux normes de sûreté de l'aviation civile, de l'arrêté du 11 septembre 2013 relatif aux mesures de sûreté de l'aviation civile, et de l'arrêté non publié du 11 septembre 2013 relatif aux mesures sensibles de la sûreté de l'aviation civile.

Il est délivré à :

Société MORPHO DETECTION
11, boulevard Galliéni
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX FRANCE

et certifie que l'équipement dont le type est identifié ci-après est conforme aux spécifications techniques applicables :

Equipement de détection automatique de traces d'explosifs
Marque MORPHO DETECTION - Modèle ITEMISER 4DX
Norme 1 type A

Caractéristiques définissant le type :

- ***Version matérielle du système*** **:** P0007018-015-CEP
- ***Version auxiliaire du système*** **:** M0002057 (Swab)
  M0001240 (Hand Wand)
- ***Version de l'algorithme de détection*** **:** C10_06_14-CEP
- ***Version du concept d'emploi (CONOPS)*** **:** MA100026-01/02
- ***Type de source radioactive*** **:** Equipement sans source radioactive
- ***Domaines d'emploi :*** ☒ Passagers ☒ Cargo

Au verso de ce certificat est jointe son Annexe CER_ETD_010 qui précise les conditions particulières d'utilisation de l'équipement et la référence de l'outil qui doit être utilisé pour vérifier le bon fonctionnement de l'équipement.

Ce certificat demeure valide jusqu'à ce qu'il soit suspendu ou abrogé.

Délivré le : 05 NOV. 2015

Pour le Ministre et par délégation

Le Chef du département
Sûreté-Equipements

Thierry MADIKA

31, avenue du Maréchal Leclerc
CS 30012
94385 Bonneuil-sur-Marne Cedex
Tel: 01 49 56 82 00 - Fax: 01 49 56 82 19
www.stac.aviation.civile.gouv.fr

ANNEXE CER_ETD_010

Référence du manuel d'installation de l'équipement :

MA100026-02-FR : Chapitre 2

Référence du manuel de maintenance de l'équipement :

MA100026-02-FR : Chapitre 7

Référence de la procédure et de l'outil destinés à vérifier le bon fonctionnement de l'équipement :

MA100026-02-FR : Chapitre 3

Digitally signed by Acristinii Tudor
Date: 2023.10.16 08:59:33 EEST
Reason: MoldSign Signature
Location: Moldova

Le Chef du département
Sûreté-Equipements

Thierry MADIKA